

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES DE L'USTS POUR
L'EXERCICE 2018-2019 (01.07.2018 – 30.06.2019)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Chers Sociétaires,

Les soussignés ont vérifié les comptes de l'exercice 2018-2019 de l'Union Sportive Terre Sainte, présentés par son Président Ali Gökök, dont les réponses à nos questions ont été faites de manière circonstanciée et claire. Les réviseurs ont eu libre accès à tous les documents et remercient le comité de sa confiance.

Nous avons procédé par sondage, en pointant les soldes bancaires et CCP, ainsi qu'un échantillon représentatif d'écritures comptables. Nous avons constaté que la comptabilité a été régulièrement tenue, que les pièces comptables sont bien numérotées, datées et classées de manière facilement accessible.

Les produits de l'exercice 2018-2019 sont en hausse de 1 % par rapport à celui de 2017-2018. Par contre, sur la même période, les charges ont augmenté de 10 %, ce qui laisse apparaître, malgré une gestion rigoureuse des coûts, une perte de CHF 50'041.24.

Celle-ci est principalement due:

- au rattrapage d'impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés sur les 5 dernières années + l'année en cours, pour un montant d'environ CHF 15'000.--
- des frais de transport des juniors A et B inter-régionaux, pour un montant d'environ CHF 15'000.--
- à l'extourne d'une écriture comptabilisée intégralement comme recette lors de l'exercice 2017-2018, alors qu'il s'agissait d'un bulletin de livraison de bons Manor, pour un montant de CHF 18'518.52, net de TVA.

A ce jour, les fonds propres restent inchangés, alors que le capital de l'organisation sera imputé du montant intégral de la perte.

A fin juin 2018, l'USTS est constituée d'environ 1100 membres, chiffre en augmentation de 10% par rapport à l'année précédente.

En conclusion, nous vous proposons, Mesdames, Messieurs :

- d'approuver les comptes de l'USTS pour l'exercice 2018-2019 tels que présentés
- de donner décharge au comité pour sa gestion

Ainsi fait à Commugny, le 6 novembre 2019

Les représentants de Municipalités de Terre Sainte


François Deblüe


Alain Théraulaz


Alain Barraud


Laurent Deloye